

sucre, imposée au peuple et payée par lui, vous connaîtrez la défaite et vous permettrez ainsi au parti libéral d'atteindre le pouvoir.

Monsieur le président, j'ai accompli mon devoir en parlant sur cette question et, contrairement à ce qu'ont dit certains de mes amis de la gauche, je crois que l'honorable ministre des Finances reviendra sur sa décision. L'honorable ministre est intelligent; c'est un homme de grande valeur, que j'estime, qui a démontré par son exposé du budget qu'il possède la compétence voulue pour occuper ce poste. Je suis convaincu que cet homme compétent aura le bon sens, la prudence de supprimer cette taxe de deux sous par livre sur le sucre et d'imposer, aux classes qui ont les moyens de payer, des taxes suffisantes pour combler les déficits et permettre au Gouvernement de continuer à administrer les affaires du pays.

M. McKENZIE (Assiniboia) (traduction): Avant l'adoption de ce crédit, je sens qu'il est de mon devoir de protester contre la taxe de deux cents par livre sur le sucre. Je ne suis pas de ceux à qui l'on peut reprocher, monsieur le président, de blâmer souvent le Gouvernement, mais j'ai la conviction que cette taxe est absolument injuste pour les pauvres gens de notre pays, pour ceux qui, à l'heure actuelle, ont tant de peine à pourvoir à leur subsistance. Le ministre affirme qu'il a imposé cette taxe parce que le pays a besoin de fonds. Je dirai, en réponse, que cette denrée devrait être la dernière à être frappée d'une taxe dans les circonstances. Nos gens ne peuvent même pas acheter le sucre aux prix réguliers, comment peuvent-ils s'en procurer quand le prix est augmenté de cette nouvelle taxe. Cette question a retenu mon attention l'été dernier par suite du fait que dans ma région les fruits sauvages viennent en abondance. On voit des personnes parcourir des milles et des milles, par monts et par vaux, pour aller cueillir les fruits sauvages de toutes sortes qui s'y trouvent en grande quantités. Or, beaucoup de gens m'ont dit que, bien que les fruits sauvages ne manquent pas, c'est le sucre qui va manquer parce qu'il est difficile de l'acheter. Que feront-ils s'il y a encore beaucoup de fruits cette année? Ils ne pourront pas acheter tout le sucre dont ils auront besoin pour mettre ces fruits en conserves.

Le ministre nous a dit que depuis l'accession au pouvoir du Gouvernement actuel, les dépenses de notre pays ont été réduites de 81 millions de dollars. Je soutiens que, même dans ce cas, les autorités n'ont pas donné à ce problème de nos dépenses une solution suffisante. On peut en trouver la confirmation dans le discours du budget prononcé par le

[M. Dupuis.]

ministre des Finances, le 21 mars. On n'a qu'à consulter, en particulier, les pages 3446 et 3447, version anglaise du Hansard non révisé: on y trouvera un résumé des recettes et des dépenses par département. J'ai analysé cette statistique et voici le résultat de cette analyse: En 1928-1929, nous avons dépensé 76 c. pour chaque dollar de recette. En 1929-1930, 80 c. En 1930-1931, \$1.09 par dollar et, en 1931-1932, \$1.11. On prévoit que, pour chaque dollar de recette, au cours de la prochaine année, nous dépenserons \$1.15. Voici pourquoi je dis que le Gouvernement ne s'est pas réellement attaqué au problème financier qui se pose au pays.

Je le répète, monsieur le président, la taxe est injuste et inutile. Je parle ainsi parce que, précisément, nous dépensons bien plus que nous ne recevons. Comme il aurait mieux valu pour le contribuable moyen que le Gouvernement, au lieu d'imposer cette taxe sur le sucre, ait retardé la nomination des membres de l'inutile commission du tarif! Chacun, dans notre pays, est convaincu que l'on doit abaisser les droits de douane. A quoi bon, dès lors, une commission du tarif, qui ne produit qu'un surcroît de dépense? Demandez à qui-conque à la T.S.F. quelle est l'utilité de la commission de la radiodiffusion: vous verrez ce qu'il vous répondra! Voilà une autre commission sans utilité. Pourquoi ne pas abaisser les dépenses au lieu de les augmenter, au point de rendre nécessaire l'impôt sur une denrée telle que le sucre?

Et puis, on a relevé certains traitements; un membre de notre groupe a parlé de l'un de ces cas, l'autre soir. Le Gouvernement a porté de \$8,000 à \$10,000 le traitement d'un personnage du ministère de la Milice. Si j'en crois ce qu'on m'a dit, il ne gagnait même pas les \$8,000. Je ne puis comprendre comment on peut relever son traitement, alors qu'on impose lourdement le sucre du pauvre pour payer ce relèvement. Le ministre demande des avis sur la façon dont on pourrait se dispenser de cet impôt. En réponse à cette invitation, je le prie de se rendre à l'avis de l'honorable représentant de Willow-Bunch. Pourquoi ne pas s'attaquer à la question de l'essence, dont le prix est fort élevé en notre pays? Nous avons de nombreuses preuves que nous payons l'essence trop cher. On trouverait facilement les recettes voulues si l'on suivait les conseils de l'honorable représentant de Willow-Bunch. L'honorable député de Bruce-Nord a parlé aussi de l'intérêt sur les obligations. Il y a un an, à propos de l'exposé budgétaire, j'ai dit que nous aurions économisé deux millions de dollars en réduisant de 1 p. 100 l'intérêt sur les 220 millions empruntés récemment. Pourquoi, comme se le demandait l'honorable député de